

Vincent LAVENET
Président de la commission d'enquête
10 rue de la Licorne
49290 Chalennes sur Loire

Chalennes sur Loire le 22 août 2019

à

Monsieur le Maire
de la commune Orée-d'Anjou
4 rue de Noues
CS 10025-Drain
49530 Orée-d'Anjou

Objet : Enquête publique unique - **PLU, zonage d'assainissement des eaux pluviales, révision du zonage d'assainissement eaux usées de la commune Orée-d'Anjou.**

Références :

Arrêté Orée-d'Anjou N° AG-2019-10 du 29 avril 2019
Décision du TA de Nantes du 2 janvier 2019 n° E18000306/44

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, le rapport et les conclusions et avis de la commission d'enquête pour l'enquête unique citée en objet.

Comme nous l'avions déjà fait remarquer dans notre procès verbal d'enquête, la participation du public a cette fois encore été nombreuse et a conduit à 94 observations que vos services ont analysées avec célérité tout comme nous avons nous aussi fait part de nos questions suite à la clôture de l'enquête.

L'analyse du dossier et les résultats de l'enquête ont conduit la commission d'enquête à porter un avis favorable aux trois projets soumis à l'examen du public du 11 juin au 12 juillet 2019 dans les mairies des communes déléguées et au siège de votre commune d'Orée-d'Anjou. Le projet de PLU fait l'objet d'une réserve du fait de notre constat de la non application intégrale des arrêtés préfectoraux concernant les périmètres de protection des puits de prélèvement d'eau potable au lieu-dit le Cul du Moulin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. B. B.', written in a cursive style with a long horizontal flourish extending to the right.